

Les candidats prient les citoyens d'avoir foi en leurs promesses

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4317 - Lundi 6 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Pour sécuriser l'autoroute

La Gendarmerie nationale lance un plan d'urgence Est-ouest

Près de 8 milliards de dollars en pièces de rechange

La sous-traitance pour réduire de moitié la facture

Démission ou déclaration de guerre ?

Par Mohamed Habili

Le Liban est sans doute le seul Etat réputé souverain au monde qui ne peut se donner un gouvernement sans un accord préalable non pas entre ses formations politiques mais entre deux puissances régionales on ne peut plus rivales, en l'occurrence l'Iran chiite et l'Arabie Saoudite sunnite. La dernière fois où il s'en est offert un, ce qui remonte à peine à une année, il avait fallu attendre longtemps avant que ces deux partis basés à l'étranger ne parviennent à surmonter leur répugnance à gouverner ensemble. Il n'y a pourtant pas moyen de faire autrement. Et puis voilà qu'il faut recommencer depuis le début, vu que Saad Hariri a annoncé, depuis Riyad, qu'il démissionnait. En quoi cependant il innove, étant le premier chef de gouvernement à rendre le tablier depuis l'étranger. Pour autant bien sûr qu'on puisse parler d'étranger s'agissant à la fois d'Arabie Saoudite et d'un dirigeant politique libanais sunnite. Saad Hariri n'a même pas cherché à sauver les apparences. Il avait été convoqué pour consultation par l'instance en métropole dont il relève, peut-être même sans trop savoir pour quel motif, pour se voir presser de démissionner du poste qu'il occupait au Liban. Si au lieu d'être sunnite, il avait été chiite, la seule différence, c'est que c'aurait été à Téhéran qu'il aurait été rappelé, et par suite de là qu'il aurait annoncé sa démission... à un président libanais qui de toute façon n'aurait pas été plus avancé sur les véritables raisons de son geste.

Suite en page 3

ONU/Lutte contre la corruption

Tayeb Louh à partir d'aujourd'hui à la conférence de Vienne



Aujourd'hui s'ouvre à Vienne la septième conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, à laquelle participe Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux. Lire page 3

Des dizaines de princes et de ministres arrêtés

Purge historique en Arabie saoudite



Un «grand» comédien et un réalisateur «professionnel»

Vibrant hommage à Mahmoud Zemmouri

Près de 8 milliards de dollars en pièces de rechange

La sous-traitance pour réduire de moitié la facture

■ Abordant la problématique de l'émergence du secteur de la sous-traitance en Algérie, le président du cluster mécanique de précision, Adel Bensaci, fait savoir que la dépendance de l'Algérien en pièces de rechange vis-à-vis de l'étranger est estimée à environ 8 milliards de dollars, considérant que la création d'un tissu de sous-traitants pourrait la diminuer de moitié.

Par Louiza Ait Ramdane

S'exprimant, hier, à l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne, M. Bensaci indique qu'en dehors de la construction automobile, la sous-traitance peut aussi être développée dans d'autres secteurs d'activités, à l'exemple de l'agroalimentaire, des industries mécaniques et de transformation, de la production d'énergie et de la gestion de l'eau.

Citant le fort potentiel existant en Algérie en matière de sous-traitance, l'intervenant estime que la maîtrise de l'intégration et de la sous-traitance, «fer de lance du développement industriel», est une question relevant de la souveraineté nationale. Il rappelle que l'industrie automobile, en particulier, se nourrit de volume et que si «on est là pour satisfaire le besoin national, on n'y arrivera pas».

Cependant, Adel Bensaci observe que le rythme des actions entreprises à ce jour par le gouvernement afin d'encourager l'essor de la sous-traitance demeure trop lent et demande à



qu'il n'est pas normal que l'Algérie investisse des sommes colossales pour acquérir des avions de transport, sans pour cela bénéficier de ces compensations industrielles, d'autant, explique-t-il, que celles-ci sont incluses dans les prix d'acquisitions de ces appareils au titre du donnant-donnant. «Ce qui vaut pour l'achat de matériel volant l'est également pour le secteur de l'automobile», indique-t-il, relevant que pour ce secteur «nous n'avons aucune visibilité, ni vision stratégique de ce que va ou veut être la sous-traitance en Algérie».

«Les Algériens n'ont pas été contactés par les constructeurs pour dire voilà où nous voulons aller et est-ce que vous en êtes capables et à ce titre, sélectionner des entreprises sous-traitantes devant devenir des partenaires potentiels», relève à ce propos le président du cluster mécanique de précision. «La réalité est que l'Algérie ne possède pas d'équipementiers, ni de sous-traitants et qu'elle n'a, à cet égard, aucune vision sur cette question», regrette encore Adel Bensaci.

L. A. R.

être accéléré. L'invité de la Chaîne III, déclare attendre que celui-ci joigne le geste à la parole.

Il rappelle que 900 entreprises sont spécialisées dans la sous-traitance, dont 10% des PME. Mais, observe-t-il, ce

chiffre «est très faible» par rapport à celui des pays voisins, lesquels enregistrent un taux de 20 et 28%. Pour sortir de cette situation, Adel Bensaci propose d'appliquer aux fournisseurs des mesures de compensation industrielle, à titre d'exemple,

l'intégration de pièces à l'export et celle de la sous-traitance industrielle avec le partenaire local. Il cite comme référence les voisins de l'Est qui ont réussi à créer un pôle aéronautique sur la base de ce principe.

L'invité de la rédaction trouve

Des dizaines de princes et de ministres arrêtés

Purge historique en Arabie saoudite

Onze princes, d'anciens membres du gouvernement et ministres en exercice ont été arrêtés à la demande d'un nouvel organe de lutte contre la corruption. La purge est sans précédent en Arabie saoudite. Pas moins de onze princes, quatre ministres en exercice et plus d'une trentaine d'anciens hauts responsables ont été arrêtés dans la nuit de samedi à dimanche dans le royaume, a rapporté la chaîne de télévision al-Arabya. Leur arrestation a été décidée quelques heures auparavant par un comité anti-corruption, créé à cette occasion par un décret royal. Il est présidé par le fils du roi Salman, le prince héritier Mohammed Bin Salman, l'homme fort du royaume et l'inspirateur de cette purge, aussi importante que rare dans un pays qui a longtemps privilégié les évolutions lentes aux changements brusques. Le prince milliardaire Al-Walid ben Talal, propriétaire de l'hôtel George V à Paris, figurerait parmi les personnes arrêtées et qui font l'objet d'une enquête de la part de l'agence de lutte contre la corruption. Si la nouvelle était confirmée, il s'agirait d'une décision lourde de sens, frappant un personnage gravitant dans la sphère des investisseurs internatio-

naux. L'ancien ministre des Finances, Ibrahim al Assaf, a également été interpellé. Des hommes d'affaires puissants, et liés parfois à des industriels français comme Baqr Ben Laden, auraient également été arrêtés. Une source aéroportuaire a par ailleurs indiqué à l'AFP que les forces de sécurité avaient cloué au sol des avions privés à Jeddah, pour empêcher que certaines personnalités quittent le territoire. Il s'agit de «préserver l'argent public, punir les personnes corrompues et ceux qui profitent de leur position», a souligné l'agence de presse officielle SPA. Dans le même temps, le roi Salman a relevé de ses fonctions le prince Mitaeb, ministre de la Garde nationale, le ministre de l'Economie Adel Fakieh, et le patron de la Marine nationale.

Pari risqué

Fils de l'ancien roi Abdallah, Mitaeb était le dernier des princes de la branche Abdallah à menacer MBS. La Garde nationale, que de nombreuses sociétés étrangères ont équipé pendant des décennies, était un puissant instrument de défense du pays, composée de ses principales tribus. Elle est passée dans l'orbite de MBS, l'homme

derrière ce mini-tremblement de terre à la cour des Saoud. Agé de 33 ans, Mohammed Bin Salman a déjà écarté le prince héritier Mohammed Bin Nayef de la course au trône. Le fils préféré du roi s'est lancé dans un ambitieux programme de transformation de l'Arabie saoudite. Transformation économique en misant sur l'après-pétrole. Mais aussi transformation sociale en autorisant l'année prochaine les femmes à conduire leurs voitures. Ou en déclarant la semaine dernière lors d'un sommet qui réunit des responsables de la finance mondiale à Riyad qu'il était temps de «moderniser l'islam». Une gageure dans un pays ultra conservateur où la famille Saoud doit partager certains pouvoirs avec les oulémas religieux. «Mais même cela, MBS semble vouloir le remettre en cause», analyse François Touazzi, expert de l'Arabie saoudite. Son pari est risqué. Il s'est fait de nombreux ennemis au sein de la famille régnante. Mais depuis bientôt trois ans que son père a succédé à Abdallah, MBS n'a cessé d'accaparer des pouvoirs. Contrôlant les principaux leviers du gouvernement, de la défense à l'économie, Mohammed bin Salman semble chercher à étouffer les contesta-



tions internes avant tout transfert formel du pouvoir par son père, le roi Salmane, âgé de 81 ans. Dans le même temps, il a œuvré pour renforcer son emprise politique sur le pouvoir, procédant notamment en septembre à une vague d'arrestations de dissidents, dont des religieux influents et des intellectuels. Hier matin, le conseil des religieux a réagi sur son compte Twitter en affirmant que la lutte contre la corruption était «aussi importante que le combat contre le terrorisme». Et le cours de bourse du groupe d'Al-Walid ben Talal chuta de près de 10%.

Des réformes et des arrestations

Il a lancé plusieurs chantiers de réformes (droit de conduire

pour les femmes et ouvertures de cinémas notamment), qui marquent le plus grand bouleversement culturel et économique de l'histoire moderne du royaume, avec une marginalisation de fait de la caste des religieux conservateurs. Dans le même temps, il a œuvré pour renforcer son emprise politique sur le pouvoir, procédant notamment en septembre à une vague d'arrestations de dissidents, dont des religieux influents et des intellectuels. Selon des analystes, nombre de ces dissidents critiquaient la politique étrangère musclée du jeune prince héritier, comme le boycott du Qatar, ainsi que certaines réformes comme la privatisation d'entreprises publiques et la réduction des subventions de l'Etat.

Meriem Benchaouia

ONU/Lutte contre la corruption

Tayeb Louh à partir d'aujourd'hui à la conférence de Vienne

■ Aujourd'hui s'ouvre à Vienne la septième conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, à laquelle participe Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux.

De notre envoyé spécial à Vienne, Nadjib Stambouli

Cette présence active de l'Algérie par une représentation politique à un niveau élevé atteste, si besoin est, de la volonté du pays de contribuer et de s'impliquer dans les questions majeures intéressantes, dans tous les volets, la communauté internationale. Parmi ces questions, ces problèmes et fléaux auxquels sont confrontés nombre de pays, si ce n'est tous les Etats, figure la corruption et la lutte y afférente par le biais de la Convention des Nations unies plus haut citée. L'Algérie n'est pas en reste, qui mène depuis de longues années ce combat contre les pratiques de la corruption à tous les niveaux afin d'en atténuer les ravages, en attendant de les éradiquer. Cette bataille de longue haleine est menée sur le double plan de la lutte proprement dite et celui de la prévention, ainsi qu'exprimée par la dénomination même de la principale institution mise en place, qui est l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption. La composante de cet organe a été installée par le Président Bouteflika en septembre 2016. Cette autorité administrative indépendante,



qui jouit de la personnalité morale, a pour mission constitutionnelle de «proposer et d'animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité

dans la gestion des biens et deniers publics». Il est à souligner que l'ONPLC adresse annuellement au président de la République un rapport sur ses activités quant à la prévention et la lutte contre la corruption. Les membres de cette institution

indépendante, qualité garantie par la prestation de serment au jour de leur installation, bénéficient d'une protection contre toute forme de pression ou d'intimidation, injures ou attaques dont ils peuvent faire l'objet à l'occasion de leur mission.

Notons que le socle principal des prérogatives, missions et tâches de l'ONPLC mentionne expressément la relation entre l'Etat de droit et la lutte contre la corruption, deux vecteurs directeurs des réformes menées en profondeur par Tayeb Louh dans le secteur de la Justice et qui ont commencé à donner des résultats palpables, acquis que seule une grave cécité mentale empêcherait de relever. En ce sens, les réformes de la justice, notamment ce grand ouvrage qu'est sa modernisation, initiées par Louh, vont de pair avec le travail de prévention de l'ONPLC, au quotidien et tel que consigné dans son rapport annuel d'activités.

Il est attendu de cette conférence de Vienne, pour clore les débats, les analyses et les interventions des délégués, entre ministres et experts, la confection d'une série de recommandations et résolutions, sur la base de celles proposées par les délégations.

N. S.

Les meetings se multiplient peu à peu

Les candidats prient les citoyens d'avoir foi en leurs promesses

En cette 8^e journée de campagne électorale pour les élections locales du 23 novembre 2017, les candidats des différents partis s'impliquent davantage pour inciter les citoyens à aller voter, à avoir foi et confiance en leurs promesses qu'ils jurent respecter même en cas de victoire. Les meetings se multiplient peu à peu et les promesses se font nombreuses. Néanmoins, les citoyens restent insensibles face à ces promesses, cherchent encore le visage de leur future leader, celui qui fera de leur Algérie un pays meilleur. En effet, d'Annaba le président du Mouvement de la société pour la paix, Abdelmadjid Menasra, a recommandé de lutter contre le désespoir et à persévérer dans la mobilisation pour relever les défis de la démocratie, affirmant, à ce propos, ne pas vouloir voir le peuple désespérer et se retirer de l'espace démocratique en toutes circonstances. Il a ensuite dénoncé les pratiques liées à la «fraude», ce qui mettrait la pratique démocratique authentique dans l'impasse. Dans un meeting populaire qu'il a animé à la salle 8-Mai 1945, Ahmed Ouyahia, secrétaire général du RND, a considéré que l'Algérie a

accompli des pas géants dans divers secteurs et a aujourd'hui besoin de réformes à échelle locale à travers la décentralisation de la décision. «Lorsque la décision sera prise à l'échelle locale, les problèmes seront traités à l'échelle de la wilaya et de la commune grâce à cette décentralisation défendue par le RND», a encore estimé son secrétaire général. A partir de la commune d'El Khroub, l'ancien ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, et représentant du secrétaire général du FLN, a évoqué l'importance de l'implication des citoyens dans la gestion des affaires des communes, appelant les électeurs à se diriger massivement le 23 novembre prochain aux urnes et à élire les «meilleurs candidats». Soulignant que le programme du FLN était inspiré du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Talai a mis en exergue l'importance de conjuguer les efforts «pour un lendemain meilleur». En présence d'une foule nombreuse de militants et sympathisants, le président du Front national algérien, Moussa Touati, a estimé qu'il fallait voter pour les programmes qui apportent un plus aux com-

munes et pour les élus qui sauront écouter et résoudre les préoccupations des citoyens. Touati a indiqué que le citoyen constitue la source de souveraineté et il est en mesure d'édifier un Etat fort et relever le défi du développement. Il a ajouté que le FNA a été créé pour «défendre la dimension nationale et la dignité du citoyen», soulignant que sa formation politique s'oppose à tous ceux qui délaissent les principes du 1^{er} novembre 1954. A Guelma, Amar Ghoul, président du parti TAJ, a insisté sur la nécessité d'adopter des «mesures légales» pour protéger l'élu local contre toutes formes de pressions. Il a affirmé qu'en plus d'élargir le champ d'intervention de l'élu local dans les Assemblées communales et de wilaya, «il est nécessaire également de le protéger par la force de la loi». Il a soutenu que l'élu local se trouve parfois victime de diffamation pour avoir refusé de servir des intérêts occultes. Dans ce contexte, il a estimé que la mise en place de cette protection juridique «ne s'oppose aucunement à l'activation des mécanismes de contrôle légal mis en place par l'Etat pour assurer la transparence dans la gestion des fonds publics». Par ailleurs, le

secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli, a plaidé, à partir de Boumerdès, pour un amendement des lois sur la commune et la wilaya, afin d'équilibrer les prérogatives entre l'élu et l'administration. Ali Boukhezna, SG du Mouvement de l'entente nationale, a affirmé à El-Oued que la commune, en tant que cellule fondamentale de la société, peut générer des ressources financières alternatives à la richesse pétrolière. Le parti de Ali Benflis est convaincu que «l'Algérie doit sortir pacifiquement et graduellement de la crise, loin de la violence, du terrorisme et des mains étrangères», indiquant que «la solution est entre les mains du pouvoir et de l'opposition». De son côté, le RCD a estimé que les prochaines élections locales offrent une véritable opportunité pour opérer le changement nécessaire en rompant avec les politiques inefficaces. Selon lui, le pouvoir n'a pas de vision stratégique et prospective de l'économie nationale et il refuse d'entendre les voix qui plaident pour le changement, notamment les propositions de l'opposition pour sortir de la crise. Enfin, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a considéré, à Annaba, que la par-

ticipation de son parti aux élections locales comme «un acte de résilience et de lutte politique ouvrant la voie au dialogue entre les différentes tendances pour aiguillonner les consciences quant à la conjoncture actuelle», estimant que le pays passe par une phase fragile et déliquescence. Elle a ajouté que la majorité du peuple est consciente de la situation actuelle et refuse de payer la facture de la mauvaise gestion du pays, appelant à la mobilisation et à unir les énergies pour s'opposer à la politique en vigueur, qui selon elle, «met à mal le pouvoir d'achat des citoyens et n'apporte aucune solution de fond aux problèmes socio-économiques qui plombent l'Algérie».

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Démission ou déclaration de guerre ?

Suite de la page une

Michel Aoun en est en tout cas réduit à attendre son retour pour être éclairé sur les dessous de cette affaire. S'il y avait eu un désaccord entre les deux hommes, lui-même ne s'en était pas aperçu. Autrement cette démission, c'est lui-même qu'il l'aurait exigée. Pas les Saoudiens. Autre chose : il n'est pas d'usage qu'un responsable politique découvrant qu'un complot se trame contre sa personne réagit en présentant sa démission. En pareille situation, on ne démissionne pas, quand la menace serait bien réelle. On fait front au contraire. On retourne au pays, si on était à l'étranger, pour affronter les comploteurs et son destin, un leader ne pouvant se permettre de se comporter autrement sans démeriter grandement. De là le soupçon que si Saad Hariri démissionne non pas à Beyrouth mais depuis Riyad, c'est parce qu'il n'a pas l'intention de revenir au Liban, les choses étant d'ores et déjà au plus mal entre Riyad et Téhéran. Dans ce cas, sa démission, c'est en fait bien plus que cela, c'est beaucoup plus grave, c'est une déclaration de guerre à l'adresse du Hezbollah et de Téhéran, que du reste il accuse sans détour de vouloir attenter à sa vie. De fait, sa démission n'intéresse pas par elle-même, mais pour ce qu'elle semble annoncer comme hostilités tout près d'éclater entre partisans libanais des deux puissances souveraines du Liban, ce pays étant le seul au monde à être partagé entre deux Etats étrangers. La guerre par procuration que ceux-ci se livrent en Syrie tournant à l'avantage de l'un d'entre eux, et celle du Yémen étant loin d'être remportée par celui des deux qui est en train de perdre sur le premier champ de bataille, serait-ce que le tour du Liban soit venu d'en abriter une troisième du même genre ? C'est la question que tout le monde se pose maintenant. M. H.

Pour sécuriser l'autoroute

La Gendarmerie nationale lance un plan d'urgence Est-Ouest

■ Un plan d'urgence pour sécuriser l'autoroute Est-Ouest et lutter contre le phénomène des agressions, a été lancé depuis quelques jours par les services de la Gendarmerie nationale sur le tronçon de la wilaya de Bouira, a indiqué, hier, le chef du groupement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mahdjoub Arebi Kamel.

Par Imene N.

«**C**e plan a été lancé pour éradiquer et lutter contre le phénomène des agressions sur l'autoroute qui s'est répandu ces dernières années à Bouira», a expliqué le même responsable lors d'une conférence de presse, assurant que «les différentes unités des services de la Gendarmerie nationale œuvrent davantage pour l'application de ce plan pour sécuriser les citoyens et les automobilistes sur la voie autoroutière». Dans ce cadre, les unités de la Gendarmerie nationale de Bouira ont réussi à arrêter de bandes d'agresseurs sur l'autoroute lors d'opérations de qualité, la première effectuée à la sortie de la ville de Bouira et une autre au niveau du tronçon autoroutier de Lakharia (ouest). «Dans ces opérations, nos éléments ont arrêté trois individus avec en leur possession des armes blanches qu'ils utilisent



pour agresser leurs victimes», a-t-il déclaré. Le lieutenant-colonel Mahdjoub a précisé, en outre, qu'«un quatrième mis en cause

était toujours en fuite, mais nos services lutteront sans relâche contre ces criminels qui menacent la vie des citoyens et des automobilistes», tout en appelant les citoyens à utiliser le numéro vert 1055 pour alerter la Gendarmerie nationale sur tout acte de vol ou d'agression. «Les trois agresseurs arrêtés ont été mis sous mandat de dépôt», a-t-il dit. Les services de la Gendarmerie nationale de Bouira se sont pleinement engagés pour lutter contre le vol de bétail, un autre phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années, notamment dans la partie est et sud-est de la wilaya. Dans la localité de Semmache (est de Bouira), deux individus faisant partie d'un réseau de voleurs de bétail ont été arrêtés et emprisonnés. Dans ce cadre, la même source a révélé que les unités de son groupement travaillent en coordination avec les autres groupements des wilayas limitrophes afin de cerner ce phénomène, ajoutant que des opérations seront menées pour lutter contre les abattoirs illicites, souvent impliqués dans des vols de bétail à Bouira. **I. N./A.P.S.**

Ressources en eau

Le barrage de Beni Haroun quasiment plein

Le barrage de Beni Haroun (Mila) enregistre, à ce jour, un taux de remplissage «évalué à 90%», a affirmé, hier, le directeur d'exploitation de cet ouvrage hydraulique. D'une capacité d'un milliard de m³, le barrage de Beni Haroun qui alimente actuellement en eau potable les populations des wilayas de Mila, Constantine et Batna, emmagasine un volume de 900 millions de m³, a révélé Azzeddine Lemanaâ, qualifiant ce taux de «rassurant» malgré le manque de pluviométrie. Selon ce même responsable, la région de l'est du pays ne devrait pas connaître de stress hydrique grâce au barrage de Beni Haroun, soutenant, à ce propos, que cet ouvrage peut assurer les projets escomptés par les autorités pour «les deux années à venir, même en l'absence de pluviométrie», s'agissant de l'alimentation en eau potable et de l'irrigation notamment. M. Lemanaâ a rap-



porté, à ce titre, le projet d'irrigation de 40 000 hectares de terres agricoles à savoir les périmètres de Téléghma (Mila), Chemora, Aïn Touta (Batna) et Touffana (Khenchela), qui devrait être concrétisé d'ici «la fin de l'année 2018», une fois que les travaux du tunnel de 6 km, entre le bar-

rage d'El Athmenia et celui de Beni Haroun, seront achevés.

Par ailleurs, le remplissage, en cours du barrage d'Ourkis, d'une capacité de 65 millions de m³, à partir du barrage de Beni Haroun permettra, une fois les travaux de réalisation de la station de traitement des eaux

achevés, d'alimenter «courant 2018», la population de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a souligné cette même source. Avec l'alimentation de la population de la wilaya d'Oum El Bouaghi durant l'exercice 2018, le nombre de wilayas qui seront approvisionnées à partir de Beni Haroun s'élèveront ainsi à quatre, avec Constantine, Mila et Batna, en attendant que ces eaux puissent bénéficier aux habitants de la wilaya de Khenchela, a-t-il ajouté.

A terme, la population bénéficiant des eaux du barrage de Beni Haroun pourrait s'élever à environ 6 millions d'âmes, rappelle-t-on.

A noter, par ailleurs, que cela fait dix ans que l'eau du barrage de Beni Haroun a coulé pour la première fois dans les robinets, au mois de novembre 2007.

M. B.

Organisée par le Conseil constitutionnel la Commission européenne pour la démocratie

Une conférence internationale sur la femme et le marché de l'emploi demain à Alger

Le Conseil constitutionnel organise, demain et après demain à Alger, une conférence internationale sur «la femme et le marché de l'emploi», en collaboration avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (commission de Venise) et la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil.

La conférence, qui s'inscrit dans le cadre du programme de l'Université pour la démoc-

ratie (UniDem) destiné aux cadres supérieurs de l'administration publique du sud de la Méditerranée, verra la participation des différents organismes concernés (ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Fonction publique...) et des experts algériens et étrangers en présence de ministres, de hauts responsables et de représentants des différents secteurs. La rencontre, qui sera ouverte par le président du Conseil constitutionnel Mourad Medelci, s'articule autour de trois

axes essentiels, à savoir «Les principes de l'égalité et l'autonomisation de la femme : cadre constitutionnel et législatif», «Le développement de la situation de la femme dans la fonction publique» et «Le rôle et la place de la femme dans le secteur économique».

La conférence qui verra la présentation des expériences de plusieurs pays tels que la Tunisie, la Jordanie, le Maroc, la Palestine et le Liban sera clôturée par la remise d'attestations de participation et par un riche programme culturel. **Leila S.**

Affaire Orascom

Le Cirdi désigne un comité ad hoc pour statuer sur un recours de Sawiris

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), relevant de la Banque Mondiale, vient de procéder à l'installation d'un comité ad hoc pour statuer sur un recours introduit par Orascom TMT Investment dans le cadre de l'arbitrage l'opposant à l'Algérie.

Par Salem K.

Le Cirdi a désigné l'ancien président de la Cour internationale de justice, le Slovaque Peter Tomka, pour présider ce comité ad hoc. Peter Tomka sera épaulé par deux arbitres, M^{me} Bertha Cooper-Rousseau des Bahamas et M. Klaus Sachs d'Allemagne, précise le centre d'arbitrage international sur son site internet. Le comité devrait statuer sur une demande d'annulation du verdict rendu le 31 mai dernier par le Cirdi et qui a été en faveur de l'Algérie, ajoute la même source. Pour rappel, le Cirdi avait jugé «irrecevable» la demande du



PHOTO

capitaux. Djezzy a été imposé par le fisc algérien à hauteur de 950 millions de dollars représentant les redressements fiscaux entre 2004 et 2009 et a été assigné de payer 1,3 milliard de dollars pour non-respect à la réglementation algérienne sur les devises étrangères.

S. K./APS

patron d'Orascom, Naguib Sawiris, qui réclamait à l'Etat algérien 5 milliards de dollars de dommages et intérêts. Il l'avait sommé, en outre, de rembourser à l'Etat algérien les frais engagés dans cet arbitrage. En règle générale, les sentences du Cirdi sont définitives et ont force obligatoire à l'égard des parties au différend mais peuvent faire l'objet d'un recours post-sentence limité ou d'une demande d'annulation totale ou partielle. L'annulation reste, toutefois, un recours exceptionnel durant lequel le président du Conseil administratif du Cirdi nomme un

comité ad hoc de trois membres qui statuera sur la demande. Elle est prononcée dans des cas rares et exceptionnels tels que l'excès de pouvoir manifeste du tribunal, vice dans la constitution du tribunal, ou inobservation grave d'une règle fondamentale de procédure. Si une sentence est annulée en totalité ou partiellement, une partie est en droit de demander que le différend soit soumis à un nouveau tribunal en vue d'obtenir une nouvelle sentence, prévoit le processus d'arbitrage du Cirdi concernant les recours post-sentence. Pour rappel, Naguib Sawiris a poursuivi

son action d'arbitrage en dépit d'un accord annoncé le 18 avril 2014 entre Vimpelcom, l'acquéreur de sa filiale de téléphonie mobile en Algérie, Djezzy, et le Fonds national d'investissement portant sur le règlement à l'amiable du contentieux. L'accord a aussi mis fin au deuxième arbitrage enclenché en novembre 2012 par les filiales russe de Vimpelcom sous les auspices du Cirdi. Epinglé pour évasion fiscale, le premier opérateur de la téléphonie mobile en Algérie a été également condamné par la justice algérienne pour transfert illicite de

Menacé de défaut de paiement

Le FMI met en garde le Venezuela

L'institution considère que le pays fait une «violation», en ne communiquant pas ses données économiques. L'agence de notation Fitch a également abaissé sa note à «C». Le Venezuela, qui a annoncé une réunion de ses créanciers pour lancer un processus de refinancement et de renégociation de la dette extérieure, a reçu une double mise en garde de la part du Fonds monétaire international (FMI) et de l'agence de notation financière Fitch. Le FMI a pris acte lors d'une réunion de son comité de direction que le pays, qui traverse une grave crise politique et économique, était «en violation» avec les règles de l'institution en ne donnant pas accès à ses données économiques complètes. Fournir les données relatives aux exportations et aux importations de marchandises ainsi que celles concernant les indicateurs économiques clés sont «une obligation de tous les membres du Fonds», a rappelé le FMI. L'institution de Washington a également souligné que l'accès à l'ensemble des données économiques «permet une surveillance efficace des évolutions macroéconomiques de chaque

pays» et d'évaluer leur impact sur les autres pays.

Sanction de l'agence de notation Fitch

Les membres du conseil d'administration du FMI, qui se sont réunis, exhortent en outre le Venezuela «à adopter des mesures de rattrapage spécifiques et se réuniront dans les six mois pour examiner l'évolution du Venezuela». Cette séance du conseil «prévue de longue date», assure-t-on au FMI, s'est tenue le jour même où le Venezuela a annoncé une réunion avec ses créanciers pour le 13 novembre à Caracas alors que l'hypothèse d'un défaut de paiement ne cesse de se renforcer. «Je dis aux investisseurs du monde entier et aux détenteurs de dette vénézuélienne : je vous convoque le 13 novembre à Caracas pour lancer un processus de refinancement et de renégociation de la dette externe», a déclaré vendredi le chef de l'Etat socialiste, Nicolas Maduro. Ces déclarations ont été sanctionnées par l'agence de notation Fitch qui a dégradé à «C» la note de dette du Venezuela qui dispose pourtant des réserves pétro-

lières parmi les plus importantes du monde. Fitch rappelle que le pays a précédemment manqué des échéances de paiement. Combiné à l'annonce du gouvernement vendredi, l'agence estime qu'«un défaut de paiement est hautement probable».

Une dette extérieure de 155 milliards de dollars

Le Fonds monétaire espère toutefois que les autorités du pays vont «collaborer de nouveau avec le Fonds en fournissant des données régulières en temps et en heure». «Une telle coopération serait profitable au Venezuela et à la communauté internationale», a-t-il souligné. Le FMI, qui compte 189 membres, n'a pas pu effectuer de mission économique dans le pays depuis 2004 et il n'a reçu depuis que des données parcellaires, a-t-on indiqué auprès de l'institution. En théorie, le FMI peut «sanctionner» un pays en décidant de suspendre ses droits de vote. Il peut en outre interrompre les financements. Et dans le pire des cas, exclure un membre, ce qui est arrivé une seule dans

l'histoire du FMI : c'était en 1954 avec la Tchécoslovaquie, a-t-on rappelé. La dernière aide financière du FMI au Venezuela remonte à 2001 et le pays n'a pas fait de demande en ce sens depuis. Asphyxié par la crise économique, le Venezuela avait annoncé jeudi une restructuration de sa dette extérieure, estimée à 155 milliards de dollars, afin d'éviter le défaut de paiement. La situation financière de ce pays pétrolier est d'autant plus compliquée que le président américain Donald Trump a imposé en août des sanctions financières contre Caracas, interdisant l'achat de nouvelles obligations émises par le gouvernement du Venezuela et la compagnie pétrolière nationale PDVSA. Le vice-président Tarek El Aissami, chargé de conduire le processus de refinancement et de restructuration de la dette extérieure, a annoncé que le groupe pétrolier public vénézuélien PDVSA avait commencé à rembourser 1,1 milliard de dollars d'un bon à échéance 2017. Si l'entreprise d'Etat avait raté le coche, le pays serait tombé automatiquement en défaut de paiement.

A. O./Agences

Pétrole

Les majors profitent de la hausse des cours

LES BÉNÉFICES des compagnies croissent, portés par la flambée de l'or noir et les réductions de coûts. Près de 14 milliards de dollars (12 milliards d'euros) de profits en un trimestre. Les six plus grandes compagnies pétrolières ont de quoi retrouver le sourire.

Exxon, Total, Chevron et les autres majors du secteur ont publié, début novembre, leurs meilleurs chiffres depuis des années. Portées par la hausse du prix du baril, ces sociétés retrouvent des couleurs, après des années difficiles. L'américain ExxonMobil affiche un bénéfice en hausse de 50% sur le troisième trimestre, à hauteur de 4 milliards de dollars, tout comme l'anglo-néerlandais Shell. Le groupe français Total affiche des profits de 2,7 milliards de dollars sur la même période. Alors que les cours de l'or noir atteignent péniblement les 50 dollars le baril en juin, ils ont touché les 60 dollars fin octobre. C'est en partie ce qui explique que les géants du secteur pétrolier renouent avec les mégaprofits. Mais c'est un autre facteur qui explique ces chiffres spectaculaires : les groupes ont réduit drastiquement leurs coûts ces deux dernières années pour assurer leur survie dans un environnement très difficile. «Nous avons travaillé pour être rentables dans un environnement de prix plus bas», explique-t-on chez Total. Toutes les entreprises ont rationalisé leurs coûts, limité les projets pharaoniques dans des endroits explorés. Elles se sont, pour certaines, désengagées des secteurs dont la rentabilité nécessitait un prix du baril plus élevé, comme l'exploitation coûteuse – et extrêmement polluante – des sables bitumineux au Canada. Surtout, elles ont exercé une pression très forte sur toute la chaîne pétrolière pour forcer leurs nombreux sous-traitants à réduire leurs tarifs. Chez BP, on se targue d'avoir diminué le coût d'un projet dans le golfe du Mexique de 20 milliards de dollars à 8 milliards de dollars.

R. E.

Périmètre irrigué de Bousfer à Oran

Des cultures endommagées inquiètent les agriculteurs

■ Le pourrissement des feuilles et fruits d'arbres et autres produits maraîchers endommagés suscite l'inquiétude des agriculteurs du périmètre de Bousfer (Oran), irrigué à partir de la station d'épuration des eaux usées de Cap Falcon.



PH. > D. R.

Par Ahlem N.

Ces agriculteurs ont exprimé leur étonnement quant à un récent pourrissement des feuilles de figuiers, d'oliviers et de vignes ainsi que de légumes, nécessitant l'intervention de spécialistes, soulignant que l'expérience d'irrigation au niveau de ce périmètre lancée en 2015 a été une réussite et que ces derniers temps «la situation a changé en raison du manque de suivi sur le terrain par des agronomes». Le président de l'association d'irrigation aux eaux traitées de la wilaya d'Oran, Boualem Hassan, a justifié cette situation par le fait que l'eau utilisée dans l'irrigation de ce périmètre «n'a pas été traitée ces derniers temps selon la norme en vigueur», en se basant sur les résultats d'une analyse effectuée par le service public d'épidémiologie et médecine préventive d'Ain Turck, qui a trouvé que la qualité de cette eau est mau-

se du point de vue bactériologique. Pour sa part, la direction de wilaya des ressources en eau a rejeté le fait que les eaux traitées soient à l'origine de la pourriture des cultures dans ce périmètre. Son responsable, Djelloul Tarchoune, a affirmé que le traitement des eaux se fait au niveau de la Société des eaux et d'assainissement (SEOR) de manière régulière. Dans ce contexte, le chef de service hydraulique à la direction, Mustapha Mendili, a souligné que les analyses effectuées par la SEOR depuis le lancement de l'opération d'irrigation du périmètre jusqu'en octobre en cours «sont conformes aux critères de la décision ministérielle conjointe de 2012 (ministères des Ressources en eau, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière) fixant les spécificités des eaux usées épurées et utilisées à des fins d'irrigation». Mustapha Mendili a ajouté que les zones indus-

trielles sont inexistantes dans la commune d'Ain Turck et qu'il n'y a que des eaux usées domestiques, rappelant que leur mission à travers la SEOR est de fournir de l'eau en veillant à sa qualité. La direction des ressources en eau a demandé, lors d'une réunion consacrée récemment au problème soulevé par des agriculteurs de ce périmètre, à la direction des services agricoles (DSA) de désigner une équipe de l'Institut national d'irrigation et de drainage et l'Institut national de protection végétale d'Oran aux fins de prélever des échantillons des fruits pourris et de les analyser. Le chef du service d'irrigation de la DSA a supposé que la «surexploitation des eaux peut endommager la plante», signalant qu'il y a «surexploitation de l'eau distribuée gratuitement aux agriculteurs». «Les eaux usées utilisées en irrigation contiennent des engrais naturels. On suppose que l'agriculteur a utilisé d'autres engrais pour obtenir un rendement rapide», a-t-il souligné. L'association d'irri-

gation par les eaux traitées de la wilaya d'Oran a proposé, aux instances compétentes, l'installation de compteurs pour préserver ces eaux qui envahissent les champs faute de flotteurs dans les bassins, ainsi que la vente de ces eaux aux agriculteurs à un prix raisonnable afin de préserver cette matière, selon son président, Boualem Hassan. Pour le même responsable, «des agriculteurs utilisent de l'eau traitée pour irriguer certains légumes non inclus dans la liste définie, bien qu'ils se sont engagés de la respecter depuis le lancement de l'opération d'irrigation». A noter que ce périmètre est alimenté en eaux traitées par trois bassins d'une contenance globale de 250 000 mètres cubes pour fournir de l'eau à 62 fellahs adhérents à ce système. Il a consommé depuis sa mise en service un million m³, selon la DSA. En outre, la direction des ressources en eau a proposé, lors de la réunion, l'usage de la technique d'irrigation goutte à goutte et l'intensification des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation des eaux traitées et l'élaboration de statistiques sur chaque parcelle attribuée, la quantité utilisée d'eau, le genre de cultures et autres. En dépit de la réussite de l'expérience du périmètre irrigué en eau traitée à Bousfer et la réalisation d'un bon rendement l'année dernière, l'absence d'un gérant est déplorée de même que celle d'équipements d'irrigation chez certains agriculteurs. Le chef de service irrigation agricole à la direction des ressources en eau a fait savoir, dans ce sens, qu'une proposition a été soumise au ministère de tutelle concernant le lancement d'un avis d'appel d'offres national pour désigner un gérant public ou privé qui prendra en charge ce périmètre par voie de concession de deux années en prévision de l'extension du périmètre irrigué de Bousfer à 1 000 hectares pour toucher la zone d'El Ançor par l'Office national d'irrigation et de drainage. Cette instance gère le réseau de distribution de l'eau traitée aux agriculteurs. La direc-

tion des ressources en eau œuvre aussi à charger une commission de wilaya du suivi et de l'évaluation des eaux traitées à partir des stations d'épuration des eaux usées d'El Kerma et de Cap Falcon exerçant par décision de wilaya et de lui conférer un caractère administratif répressif, a ajouté Mustapha Mendili. Cette commission, qui sera composée de plusieurs secteurs, œuvrera de manière administrative seulement. La direction des ressources en eau prendra plusieurs mesures dont la protection des bassins de stockage des eaux traitées, la désignation d'un gardien et la fourniture de flotteurs à dix agriculteurs qui n'en bénéficient pas, selon la même source.

A. N./APS

Mascara/ Ateliers ferroviaires de Mohammadia Lancement prochain de la rénovation de 20 wagons

UNE OPÉRATION de rénovation de 20 wagons sera lancée début 2018 dans des ateliers ferroviaires de Mohammadia (Mascara), a-t-on appris du directeur de ces chantiers. Mohamed Adjaouet a annoncé la mise en œuvre, au premier trimestre de l'année prochaine, de la convention signée entre la direction générale de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la société américaine «OMD» pour la rénovation et la modernisation de 20 wagons. L'opération, qui sera effectuée avec un accompagnement technique d'experts de la société américaine, permettra aux cadres algériens d'acquiescer l'expérience technique et opérationnelle de modernisation de ces engins, a-t-on souligné. Le projet entre dans le cadre de la politique du ministère des Transports et des Travaux publics et la SNTF pour moderniser le transport ferroviaire, améliorer les prestations et réduire la durée du transport de voyageurs et de marchandises, en plus de la remise en état des wagons en panne. Les ateliers de maintenance de wagons de Mohammadia relevant de la SNTF et s'étendant sur une superficie de 7,9 hectares ont dépassé, en 2016, les objectifs annuels fixés par la direction générale de la SNTF en matière de maintenance à 103,08% pour les locomotives et 100,73% pour les wagons, a-t-on ajouté.

R. R.

Illizi

Début d'application des nouvelles procédures relatives au tribunal criminel

La cour de justice d'Illizi a entamé l'application des nouvelles procédures relatives au tribunal criminel, introduite dans la dernière révision constitutionnelle, a-t-on appris hier du procureur général de cette Cour. Coïncidant avec l'ouverture de la session criminelle ordinaire du dernier trimestre de 2017, l'application de ces nouvelles procédures prévoit l'introduction du double degré de juridiction, soit le tribunal de premier ressort et la cour d'appel au niveau de la Cour de justice, avant le recours à la cour suprême, a précisé M. El-Djemai Ferhati. Auparavant, la juridiction s'établissait au

niveau du tribunal de premier ressort et le recours à la cour suprême, a-t-il ajouté. Les nouvelles procédures prévoient d'accroître de deux à quatre le nombre d'assesseurs-jurés, afin d'assurer un procès juste où le jury populaire figure au sein de l'équation judiciaire, selon le même responsable. Ces nouvelles dispositions du code de procédures pénales s'inscrivent dans le cadre de la réforme et de l'humanisation du secteur de la Justice, conformément à la loi 07/17 du 27 mars 2017, complétant l'ordonnance 66/155 du 8 juin 1966 portant code de procédures pénales. Elles ont pour objectif d'assurer un

procès juste garantissant les droits de l'ensemble des citoyens, en plus de consolider le principe de la présomption d'innocence et de renforcer le système des droits de l'Homme, surtout que l'Algérie a enregistré d'importantes avancées dans le domaine, a souligné M. Ferhati. Sept affaires sont enrôlées dans le cadre de cette session criminelle de la cour d'Illizi, dont l'homicide volontaire avec préméditation, la tentative d'homicide, l'agression d'éléments de la force publique, l'attentat à la pudeur sur mineur et l'association de malfaiteurs et vol, selon la même source.

Saïd F.



Sahara occidental

Les mesures du Maroc «compromettent le fonctionnement» de la Minurso

■ Les mesures de rétorsion imposées par le Maroc à l'égard de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) ont eu comme conséquences de compromettre le fonctionnement de cette mission onusienne, en l'empêchant de s'acquitter de ses fonctions, a indiqué un rapport de l'exécutif américain.



Ph. > D. R.

Par Fateh K.

«**E**n mars (2016), le gouvernement marocain a annoncé une série de mesures qui compromettent la capacité de la Minurso à remplir ses fonctions», souligne ce rapport-bilan sur la participation des Etats-Unis à l'ONU en 2016, adressé au Congrès. Le président des Etats-Unis est tenu, en vertu de la loi de 1945 sur la participation des Etats-Unis à l'ONU de présenter, au moins une fois par an, au Congrès un briefing détaillé sur les activités clés des Etats-Unis aux Nations unies. Ce rapport qui illustre la portée de l'engagement américain aux Nations unies, relève que ce blocage a affecté «la composante civile de la Minurso, notamment son segment politique» et dont le nombre a connu «une réduction significative». Le document de l'administration américaine rappelle, à ce propos, l'annulation de la contribution volontaire au fonctionnement de la Minurso, accordée par le Maroc. Il revient également sur le vote divisé de la

résolution prorogeant le mandat de la Minurso en 2016. Le texte présenté, alors, par la délégation des Etats-Unis, a reçu dix voix pour au Conseil de sécurité, deux voix contre et trois abstentions. Le renouvellement du mandat de la Minurso en 2016 a été entouré d'incertitudes comme toile de fond après l'expulsion du personnel civil de la Minurso. L'ancienne ambassadrice américaine auprès de l'ONU, Samantha Power, avait déclaré à l'issue de ce vote que ce renouvellement revêtait un caractère «litigieux» et constituait un «défi de taille» à l'organe onusien. M^{me} Power a affirmé que le Conseil de sécurité avait «la responsabilité de protéger l'intégrité du mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental». L'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a réitéré dans son dernier rapport sur le Sahara occidental de 2016 le mandat conféré à cette mission qui consiste à surveiller le cessez-le-feu pour maintenir le statut quo militaire et à organiser un référendum d'autodétermination dans ce territoire non autonome.

Le rapport a précisé que ce mandat est défini par les résolutions successives du Conseil de sécurité, rejetant les interprétations erronées du Maroc qui veut limiter la mission de la Minurso à la surveillance du cessez-le-feu et aux questions militaires.

Les négociations commerciales UE-Maroc «ne sont pas transparentes»

L'une des cinq eurodéputés expulsés dernier du Sahara occidental occupé par les autorités marocaines, la présidente de l'Intergroupe «Paix pour le Sahara occidental» au Parlement européen, Jytte Guteland, a affirmé que les négociations commerciales UE-Maroc «ne sont pas du tout transparentes». «Je pense que cet incident (l'expulsion ndr) devrait alerter chacun sur les négociations commerciales UE-Maroc qui impliquent les ressources du Sahara occidental : elles ne sont pas du tout transparentes», a soutenu l'eurodéputée dans un entretien accordé cette semaine à l'Observatoire des ressources

du Sahara occidental, WSRW. Elle a souligné que «les autorités marocaines ne veulent pas de politiciens, de journalistes au Sahara occidental», ajoutant que «s'ils n'avaient rien à cacher, pourquoi ils n'autoriseraient pas des députés à y entrer». «Il devrait être dans leur intérêt de nous laisser entrer et d'être plus polis avec nous. Ils ne sont pas là dans leur droit, ce n'est pas un territoire marocain. Nous sommes allés là-bas pour trouver des informations et nous avons été rejetés», a-t-elle dit. Relevant que les cinq eurodéputés ont quitté les lieux en avion «immédiatement après l'incident», elle a fait savoir qu'elle allait demander des explications à l'ambassadeur du Maroc au Parlement européen pour ce comportement «très bizarre et irrespectueux». «Je pense que ce qui s'est passé le week-end dernier nous aidera à nous rendre tous conscients que les négociations commerciales entre l'UE et le Maroc ne sont pas ouvertes. Nous devons nous conformer à la décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE) du 21 décembre 2016. Il est nécessaire de res-

pecter la législation de l'UE», a soutenu Jytte Guteland. La décision de la CJUE en question, stipule que le territoire du Sahara occidental est séparé et distinct du Maroc et que tout accord bilatéral avec l'UE qui impliquerait ses ressources ne peut se faire qu'avec le consentement préalable du peuple sahraoui. Et c'est en application de cette décision que le groupe s'est déplacé au Sahara occidental. «Nous avons besoin d'informations et c'est très étrange que nous n'ayons pas pu quitter l'avion. Nous y sommes allés pour en savoir plus sur les organisations, la société civile, etc. Nous avons besoin d'informations si nous voulons voter l'amendement proposé à l'Accord», a expliqué l'eurodéputée. Elle a fait savoir qu'elle avait invité les autorités marocaines à Bruxelles pour écouter leurs points de vue, et qu'à présent, elle devrait rencontrer le peuple sahraoui. «Il est important que les autorités européennes comprennent ce que les Sahraouis pensent, également parce qu'il n'y a pas assez d'informations et de données sur cette proposition de modification de l'accord, ses effets et le volume des échanges concernés», a-t-elle encore indiqué. L'eurodéputée a encore indiqué que l'Intergroupe du Sahara occidental va faire de son mieux pour «sensibiliser davantage» le Parlement européen, qui doit «disposer de toutes les informations relatives à l'accord afin de respecter la décision de la CJUE». «C'est une honte que nous n'ayons pas été autorisés à entrer au Sahara occidental. Je suis sûr qu'il y aura un suivi de l'incident, à la fois au Parlement européen et dans l'Intergroupe», a-t-elle ajouté. Interrogée sur l'application de la décision de la CJUE de décembre dernier, elle a répondu que «ce serait un échec» pour l'UE de ne pas agir conformément aux décisions de sa propre Cour de justice. «L'Intergroupe sait que la Commission tente de contourner la décision. Pour de nombreux membres du Parlement européen, il est essentiel que les représentants de la société civile soient représentés dans les négociations», a-t-elle précisé. Jytte Guteland affirme qu'il «n'est pas acceptable» que la Commission négocie avec le Maroc uniquement. «Nous avons été très clairs sur le fait que nous voulons respecter pleinement le jugement. Si cela ne se produisait pas, cela ne ferait que prolonger le conflit et l'incertitude, et augmenterait les risques juridiques», a-t-elle conclu.

F. K./APS

Tunisie

Arrestation d'un groupe de soutien aux terroristes à Kasserine

Six individus, dont trois frères, impliqués dans un groupe de soutien aux groupes terroristes, ont été arrêtés par l'unité tunisienne de recherches des crimes terroristes relevant de la garde nationale de Laouina, a rapporté l'agence TAP, citant le ministère de l'Intérieur. Ces individus sont également accusés d'avoir «approvisionné en secret les terroristes en produits alimentaires, par l'intermédiaire d'une épicerie dont ils sont les propriétaires», indique le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. «Ces arrestations font partie des efforts continus pour cesser le soutien apporté aux éléments terro-

ristes embusqués sur les monts des gouvernorats de Kasserine et Sidi Bouzid», ajoute le département de l'Intérieur. Il a précisé que le groupe d'individus a été arrêté sur la base de renseignements faisant état de la complicité d'habitants de la localité de Thamed, dans la délégation de Sbiba située dans le gouvernorat de Kasserine, avec des éléments terroristes se trouvant sur les monts Meghila.

5 100 terroristes tunisiens tués en Syrie

Un centre d'études allemand vient de

publier ses relevés statistiques annuels concernant les terroristes étrangers ayant combattu contre le régime syrien. Ces statistiques sont publiées depuis 2011. Selon le dernier bulletin publié, les Saoudiens viennent en tête des terroristes étrangers ayant combattu en Syrie avec 27 600 combattants. Les Tunisiens arrivent en sixième place avec 12 800 combattants, dont 5 100 ont été tués en Syrie, alors que 1 320 d'entre eux ont été perdus de vue, dont 66 femmes. Les Tunisiens ont combattu dans les rangs de «Daech» et «Jabhat Annosra».

R. M.



Yémen

Au moins 8 morts dans des attentats attribués à Al-Qaïda

■ Deux policières yéménites ont été exécutées par balle? Hier à Aden? et six autres policiers ont été tués lors de deux attentats attribués à Al-Qaïda, qui ont mis fin à une période de calme relatif dans cette ville du sud du Yémen.

Par Rosa C.

Les deux femmes faisaient partie d'un groupe de policiers pris en otage au siège de la brigade criminelle de la ville par des «membres d'Al-Qaïda», a déclaré à l'AFF un responsable des services de sécurité. Cette prise d'otages semblait toujours en cours en milieu de journée. Hier matin, un kamikaze est parvenu à s'introduire dans le QG de la brigade criminelle avant de se



Ph. > D. R.

faire exploser, selon ce responsable des services de sécurité. L'explosion a provoqué un incendie et des échanges de tirs ont eu lieu entre des gardes du QG et des «éléments d'Al-Qaïda» soutenant le kamikaze. L'un des assaillants a été abattu et d'autres ont pris en otage un nombre indéterminé de membres de la brigade. Ils ont libéré plus de 50 prisonniers, distribuant des armes à ceux qui, parmi eux, ont accepté de les

soutenir. Une vingtaine d'autres détenus ont été évacués vers la prison centrale par des policiers qui n'ont pas été pris en otages. Les assaillants ont profité de l'attaque pour incendier les dossiers de cette unité, selon le même responsable qui estime qu'«Al-Qaïda cherche à se venger des revers subis ces derniers mois dans les provinces (sudistes) de Chabwa et d'Abyane» d'où ses éléments ont été chassés. Les policiers arrivés en renfort continuaient d'encercler les bureaux de la brigade criminelle, selon des témoins et un vidéaste de l'AFF. Cet attentat a suivi de peu une première attaque contre le principal QG des forces de sécurité de la ville qui n'est séparé des

bureaux de la brigade criminelle que par un mur d'enceinte. Dans cette attaque, un kamikaze a lancé son véhicule piégé contre le convoi du chef de la sécurité de la ville, le général Chalal Chaeh, au moment où celui-ci entraînait dans son QG. «Au moins six policières ont été tuées et d'autres blessées», a indiqué le responsable des services de sécurité, ajoutant que le général Chaeh et ses gardes étaient sortis indemnes de l'attaque. L'attentat a été suivi par des tirs de «combattants d'Al-Qaïda» postés sur les toits entourant le QG. La police a envoyé des renforts et les échanges de tirs ont duré des heures, a ajouté ce responsable, ajoutant qu'un des assaillants avait été abattu. Depuis la reprise d'Aden par les forces progouvernementales aux rebelles chiites houthis pendant l'été 2015, le général Chaeh, bête noire des jihadistes, a survécu à cinq attentats. Les services de sécurité qu'il dirige ont mené une lutte sans merci contre les jihadistes à Aden, qui n'avait pas connu d'attaque majeure ces derniers mois. Ces services ont le soutien actif des Emirats arabes unis, l'un des piliers de la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite, qui intervient militairement au Yémen depuis mars 2015 en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi et à

son gouvernement. Une force formée et encadrée par les Emirats arabes unis a réussi ces derniers mois à chasser les combattants d'Al-Qaïda des principaux centres urbains des provinces de Chabwa et d'Abyane. Lors des nombreuses opérations menées par cette force, les combattants d'Al-Qaïda ont préféré se replier dans des zones difficiles d'accès. Le réseau extrémiste a riposté par des attaques ponctuelles contre cette force qui a perturbé sa présence dans sa zone traditionnelle d'implantation. Il continue parallèlement de subir des attaques de drones américains. Les services de sécurité d'Aden dirigés par le général Chaeh sont en concurrence avec d'autres services de sécurité soutenus par le vice-président du Yémen Ali Mohsen al-Ahmar, considéré comme proche d'Al-Islah (la branche yéménite des Frères musulmans), et soutenu par Ryad. Par ailleurs, l'Arabie saoudite a intercepté et détruit samedi un «missile balistique» lancé par les Houthis depuis le Yémen contre l'aéroport international de Ryad. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit au Yémen a fait plus de 8 650 morts et quelque 58 600 blessés depuis mars 2015. R. C.



Points chauds

Corruption

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait plusieurs années que des soupçons de corruption pèsent sur le Premier ministre israélien. Il y a quelques années, des affaires liées aux repas quotidiens hors de prix du couples Netanyahu ou encore du budget «botanique» de Sara, l'épouse du Chef de gouvernement hébreu, avaient été exposés par la presse et fait grand bruit. Mais aujourd'hui, ce sont deux avocats proches du Premier ministre qui étaient interrogés hier sur leur rôle dans une affaire de corruption présumée autour de l'achat par Israël de sous-marins allemands, selon la police et des médias. La police israélienne a indiqué qu'elle retenait «deux avocats chevronnés pour les interroger dans le cadre de l'affaire des sous-marins», mais a refusé de donner leur identité. Les médias israéliens les ont identifiés comme étant des proches de Netanyahu. Ils ont désigné l'un d'entre eux comme étant David Shimron, cousin et avocat personnel du Premier ministre et qui a représenté également le géant allemand ThyssenKrupp en Israël. Shimron avait déjà été interrogé dans le passé dans cette affaire puis relâché. L'Allemagne avait reporté en juillet la signature d'un accord pour la vente de trois sous-marins Dolphin du géant industriel ThyssenKrupp à Israël. Cette décision intervenait après l'arrestation de plusieurs personnes soupçonnées notamment de corruption et de blanchiment d'argent autour de la transaction. Les discussions ont repris en octobre après une pause de trois mois, même si l'enquête est toujours en cours, ont indiqué des responsables israéliens. Les sous-marins allemands commandés par Israël sont susceptibles d'être équipés de missiles nucléaires et destinés avant tout à des missions d'espionnage au large des côtes iraniennes ou à des attaques en cas de guerre nucléaire entre les deux pays, selon des experts militaires étrangers. Benjamin Netanyahu n'a pas été nommé comme suspect dans cette affaire. Il est par contre concerné par deux enquêtes, pour des cadeaux qu'il aurait indûment reçus de riches personnalités et un accord secret qu'il aurait tenté de conclure avec un quotidien populaire pour une couverture favorable. Selon la télévision Channel 2, il devrait être interrogé à son retour d'une visite officielle à Londres. Reste à savoir si le Premier ministre israélien se verra enfin confronté à ses mauvaises habitudes crapuleuses qui semblent lui demander tant de temps qu'il ne trouve plus une minute à consacrer au processus de paix qu'il tente tant bien que mal de saboter depuis son arrivée au pouvoir. Les opposants du Premier ministre ont ainsi deux ans devant eux avant les prochaines législatives israéliennes pour se préparer à l'évincer en novembre 2019. F. M.

Japon

En tournée en Asie, Trump met en garde la Corée du Nord

Le président américain Donald Trump a averti, hier depuis le Japon, qu'«aucun dictateur» ne devait sous-estimer les Etats-Unis, dans une allusion à peine voilée à la Corée du Nord dont les menaces devraient dominer son voyage en Asie. «Personne, aucun dictateur, aucun régime et aucune nation ne devrait, jamais, sous-estimer la détermination de l'Amérique», a-t-il lancé, après avoir enfilé un blouson d'aviateur, devant des soldats américains sur la base militaire américaine de Yokota, au premier jour d'une longue tournée qui le mènera dans cinq pays. «Nous ne céderons jamais, nous n'hésiterons jamais et ne faiblirons jamais dans la défense de notre peuple, de notre liberté et de notre grand drapeau américain», a-t-il déclaré. Ce premier voyage d'une douzaine de jours en Asie du président Trump, le plus long dans la région d'un chef d'Etat américain depuis un quart de siècle, intervient après des mois de surenchère verbale entre Washington et Pyongyang, dont le programme nucléaire avance à grands pas. Après Tokyo puis Séoul, le président américain doit se rendre en Chine. Il participera ensuite aux sommets de l'Apec au Vietnam et de l'Asean à Manille et a annoncé

hier prévoir aussi de rencontrer au Vietnam le président russe Vladimir Poutine dont il souhaite «aider sur la Corée du Nord». La Corée du Nord est «un gros problème pour notre pays et pour le monde et nous voulons qu'il soit résolu», a déclaré M. Trump, tentant néanmoins de faire une distinction nette entre les nord-coréens et leur dirigeant. «Je pense que ce sont des gens très bien, ils sont travailleurs, beaucoup plus chaleureux que ce que tout le monde pense», a-t-il expliqué aux journalistes à bord d'Air Force One. «J'espère que tout va s'arranger pour tout le monde», a-t-il encore dit. La Corée du Nord l'a de son côté prévenu hier par l'intermédiaire du journal du parti unique, le *Rodong Sinmun*, qu'il devait s'abstenir de toute «remarque irresponsable», le qualifiant de «spirituellement instable». M. Trump a pris soin dès son arrivée de rassurer le Japon sur l'engagement de Washington envers la sécurité de ce pays dont l'île septentrionale de Hokkaido a été survolée à deux reprises par des missiles nord-coréens et que Pyongyang a menacé de «couler». «Le Japon est un partenaire précieux et un allié crucial des Etats-Unis», a-t-il déclaré. De son côté, le Premier

ministre japonais Shinzo Abe a dit vouloir «renforcer plus encore les liens de l'alliance américano-japonaise, fondée sur des relations de confiance et d'amitié avec le président Trump». «Nous voulons prendre le temps de discuter de divers défis internationaux, dont le premier est la question nord-coréenne». MM. Abe et Trump, deux amateurs de golf, ont développé une relation personnelle depuis que le Premier ministre japonais s'est précipité à New York en novembre 2016, pour rencontrer le nouveau président américain avant même son investiture. Un haut responsable américain a précisé que les deux hommes avaient parlé sur le gazon de commerce, de Corée du Nord mais a soigneusement évité de dire qui avait gagné : «On me dit qu'aucun des trois n'a noté le score». Il a par ailleurs estimé que «l'étroitesse de la relation» entre les dirigeants américain et japonais était «sans précédent» et leurs stratégies «sur la même ligne». M. Abe déclare soutenir la politique de Donald Trump consistant à exercer un maximum de pression sur le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un et à affirmer que «toutes les options sont sur la table», sous-entendu y compris militaire.



Un «grand» comédien et un réalisateur «professionnel»

Vibrant hommage à Mahmoud Zemmouri

■ Des réalisateurs et acteurs algériens ont salué la mémoire du réalisateur Mahmoud Zemmouri, décédé avant-hier à Paris, déplorant la perte d'une grande figure du cinéma algérien auquel il a légué des œuvres accomplies.

Par Dania B.

Dans une déclaration à l'APS, l'acteur Faouzi Saïchi, compagnon de route du défunt, a fait part de sa «grande tristesse» à l'annonce de la disparition du cinéaste avec qui il a, rappelle-t-il, travaillé en tant que comédien pendant plus de 30 ans, notamment dans «De Hollywood à Tamanrasset» (1991) et «L'honneur de tribu» (1993), un film dont Zemmouri avait lui-même écrit le scénario.

Le comédien garde le souvenir du «grand comédien» et du «réalisateur professionnel et expérimenté», que Zemmouri a été. Le réalisateur Ahmed Rachedi a, pour sa part, souligné que «l'Algérie a perdu en la personne de Mahmoud Zemmouri un de ses monuments», considérant son décès comme une «grande perte» pour l'art et le cinéma algériens. Ses films comiques, «en rapport avec l'Algérie», étaient distribués et projetés à travers le monde, à l'occasion de grands événements cinématographiques, a indiqué le réalisateur.

Pour sa part, le président de l'Association «Lumières», Amar Rabia, engagé comme technicien dans certaines productions, a loué les qualités humaines et professionnelles du défunt. Zemmouri qui a commencé son parcours cinématographique au début des années 1970, était un réalisateur «talentueux», a dit Rabia. Mahmoud Zemmouri, a-t-il rappelé, se distingue par ses «films comiques» et a travaillé avec de «grands comédiens» algériens à l'instar de Hassan Hassani, Sid-Ali Kouiret, Larbi Zakal ou encore Ouardia. Louant la qualité de ses œuvres, la comédienne Bahia Rachedi garde du cinéaste disparu le souvenir d'un homme «cultivé et rigoureux» dans son travail. Décédé samedi à Paris à l'âge de 71, le défunt sera inhumé à Boufarik, sa ville natale. Mahmoud Zemmouri a réalisé plusieurs films, notamment «Les folles années du twist», «100% Arabica», «Beur, blanc, rouge» et «Certifié hallal», son dernier film comique sorti en 2015 et dont il est également le scénariste. Au petit écran, le réalisateur est connu pour sa série télévisée



«Imarat El Hadj Lakhdar», diffusée pour la première fois en 2008 à la Télévision algérienne. Acteur, Mohmoud Zemmouri a été distribué dans des films fran-

çais comme «Tchao Pantin» (1983) – distingué du Prix «César» – de Claude Berri avec l'humoriste Coluche, «Nuit d'ivresse» de Bernard Nauer ou

encore «Munich», un thriller américano-canadien de Steven Spielberg sorti en 2005.

D. B./APS

22^e édition du Salon international du livre d'Alger

Profusion d'ouvrages, entre anarchie des auteurs et créativité

La 22^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila 22) a coïncidé avec la sortie de plus de 180 romans dans les trois langues (arabe, amazighe et française), avec plus de 90% de livres écrits en arabe et la moitié sont les premières œuvres de leurs auteurs, un phénomène qui suscite des questionnements autour des éditeurs qui font la promotion des premières œuvres et sur la qualité de l'écriture. Certains auteurs estiment que cet engouement pour l'écriture est «positif», de l'avis de Amine Zaoui qui a relevé que l'Algérie avec ses dix millions d'élèves, deux millions d'universitaires et un million de diplômés «a besoin de plus de 100 romans par an». Amine Zaoui qui s'est dit «très content de cette profusion de nouveaux livres», a manifesté, en dépit de son enthousiasme pour l'émergence de nouveaux auteurs, sa crainte pour certains de basculer

dans le «suicide culturel», notamment en «l'absence d'un accompagnement critique» donnant lieu à un tri «rationnel» et «serein». Commentant cette vague d'écriture et d'édition, le romancier Mohamed Djaffer estime que «le sentiment ne produit pas de la littérature», relevant «une certaine positivité» dans la publication d'un grand nombre de romans. Pour le romancier, «le problème ne réside pas dans le jeune créateur mais dans l'absence de certains axes», avant de citer les éléments manquants chez l'éditeur, notamment «l'absence de rédacteur ou de réviseurs», outre «l'absence» de presse spécialisée, la faiblesse des médias culturels, et la «domination» des réseaux sociaux qui ont «accordé un pouvoir au lecteur et l'ont transformé en auteurs». Le critique et universitaire, Mohamed Amine Bahri a évoqué le «roman d'urgence», comme ce fut le cas dans les

années 90. Et d'ajouter que «l'obsession sécuritaire qui a engendré les "textes légers" dans les années 90, est devenue "une obsession sociale" et le souci majeur du jeune romancier immature est la publication».

Un moyen d'occuper une place sociale

Mohamed El Amine Bahri explique que l'écriture chez certains amateurs n'est pas tant un objectif d'autant qu'elle est un moyen pour occuper une place au milieu de l'élite intellectuelle. Selon le critique et universitaire Lounis Benali, «en l'absence d'un mouvement critique, la vigilance s'impose face à la profusion de maisons d'édition et à l'émergence des nouveaux auteurs», estimant que «certains récits ne sont pas soumis au contrôle strict d'un comité de lecture», ce qui a donné lieu à des récits en manque de «spécificités du

roman» en termes de langue, d'art et d'esthétique. Beaucoup d'écrivains paient la publication de leurs ouvrages, notamment les nouveaux auteurs qui tentent d'éditer leurs livres à n'importe quel prix. Si ce comportement est «contraire aux valeurs universelles de l'édition», il est cependant acceptable quant l'œuvre est éditée au compte de l'écrivain.

Des éditeurs mais avec l'argent des nouveaux auteurs

Youcef Tanouit estime que la révision et la correction ne «relèvent pas de l'éditeur mais de l'écrivain», soulignant que rien n'interdit que l'écrivain paie la publication de son roman. Les maisons d'édition perçoivent de l'argent de la part des écrivains pour éditer leurs ouvrages et apposent leur nom sur la couverture du livre. Le romancier

Mohamed Djaffer est «contre l'édition moyennant une contre-partie». «Je suis étonné que certains éditeurs admettent cette situation et procèdent même de la sorte». Lounis Benali a notamment appelé les éditeurs à «régler les problèmes de distribution».

Ghania R./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Galery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Librairie des Beaux-Arts (Place Audin, Alger-Centre) Aujourd'hui à 15h :

Kamel Benyaa signera son livre «Eden en sursis».

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 9 novembre : Exposition de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani.

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Lundi 13 novembre à 19h30 : Chants lyriques

«Enchanteresses» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès. Réservation des places à l'adresse : chantlyriqueenchanteresses13nov2017.alger@if-algerie.com

Galerie d'art du Park Mall de Sétif

Jusqu'au 6 novembre : Exposition «A la Lumière de l'émotion» de Lebciur Toufik.

Journées nationales de danse moderne à Sidi Bel-Abbès

Plus de 40 participants enregistrés

La deuxième édition des journées nationales de danse moderne, qui se sont poursuivies avant-hier pour le 2^e jour à Sidi Bel-Abbès, enregistre la participation de 40 danseurs et danseuses représentant plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris des organisateurs. Cette édition, dont le coup d'envoi a été donné vendredi soir à la salle de spectacles de la maison de la culture «Kateb-Yacine», enregistre la participation de sept troupes nationales représentant les wilayas de Tlemcen, Oran, Sidi Bel-Abbès, Annaba,

Mostaganem, Batna et Ain Defla, a indiqué le chef de la coopérative culturelle «Es-Salam» de Sidi Bel-Abbès, Djabeur Djamel, initiateur de l'événement. La soirée d'ouverture a été marquée par une assistance nombreuse surtout de jeunes amateurs de danse moderne, qui ont eu droit à trois spectacles de troupes des wilayas de Sidi Bel-Abbès et de Tlemcen de 20 minutes chacun. La troupe de Sidi Bel-Abbès de chorégraphie «Chahrou», créée en 2006 et ayant participé à plusieurs festivals nationaux et internationaux, a présenté un

spectacle qui a subjugué le public, alors que la troupe de Tlemcen a proposé une danse traitant d'un sujet sensible. Dans un spectacle dansant relatant la modernité, la troupe de Sidi Bel-Abbès de chorégraphie a véhiculé des messages sur l'identité avec des expressions corporelles de communication. Outre les spectacles, le programme comporte une conférence sur la situation de la danse moderne en Algérie qui sera animée par des universitaires et des artistes spécialisés.

R. C.



Coup-franc direct

Quand les supporters donnent l'exemple

Par Mahfoud M.

C hapeau bas pour les supporters de l'USMH qui ont donné une véritable leçon à leurs dirigeants en s'imposant sur le terrain et en réalisant les travaux nécessaires pour permettre à leur équipe de recevoir sur son stade fétiche du 1^{er}-Novembre d'El Harrach. En effet, les «Kaouassers» ont investi de leur propre poche et porté pierres et gravats dehors, avant de placer de nouvelles tribunes réservées aux fans des équipes adverses et qui seront utilisées à partir des prochaines rencontres du championnat. Il est rare que de simples supporters s'investissent de la sorte et se donnent corps et âme pour leur club, alors que les dirigeants sont scotchés et restent dans un rôle de spectateur, alors que normalement cette mission leur incombe. Les fans harrachis ont été formidables et méritent tout l'honneur pour ce geste. Ils ont démasqué ces soi-disant dirigeants qui restent impuissants ou plutôt refusent de prendre leurs responsabilités, puisque seuls les intérêts matériels les intéressent. Ils attendent toujours les subventions des autorités publiques, alors qu'ils devraient plutôt investir de leur propre poche, surtout avec le nouveau statut des clubs devenus des SSPA où les actionnaires se doivent de se débrouiller.

M. M.

Rugby/Coupe d'Afrique des nations (Finale du niveau C) L'EN défait la Zambie et atteint le niveau «B»

LA SÉLECTION algérienne de rugby a accédé au niveau «B» de la Coupe d'Afrique des nations, en battant son homologue zambienne (30-25), en finale du niveau «C», disputée samedi à Mufulira (Zambie). Cette qualification devait se jouer initialement sous forme d'un mini-championnat, entre quatre nations de niveau «C», à savoir : l'Algérie, la Zambie, le Cameroun et le Nigeria. Mais après le retrait des deux derniers pays cités, les organisateurs ont décidé d'un match unique, entre la Zambie et l'Algérie, pour désigner la nation qui accèdera au niveau «B». La chance a finalement souri à la sélection algérienne, malgré quelques frayeurs en fin de match, car après avoir confortablement mené (15-6) à la mi-temps, puis (25-6) au début de la deuxième mi-temps, elle a failli se faire renverser en toute fin de rencontre, après un retour

tonitruant de l'équipe locale, ayant réussi à scorer 19 points supplémentaires. Le sélectionneur algérien, Boumediene Allam, avait commencé la préparation de ce match décisif au mois d'avril dernier, avec un groupe élargi de 45 joueurs, et dans lequel il avait puisé pour dégager un groupe réductif de 30 joueurs. «Je n'ai gardé que les meilleurs», a-t-il expliqué concernant ce groupe réductif, qui a peaufiné sa préparation au mois de juillet par un deuxième stage bloqué. «La majorité de nos joueurs évoluent en France», a encore détaillé Allam, ajoutant que «les autres joueurs jouent en Roumanie, en Pologne, en Angleterre, en Espagne et en Nouvelle-Zélande». Mais d'après lui, «la plupart sont encore jeunes», faisant que pour le moment, «ils ne représentent que des réservistes de talent pour l'avenir».

Tennis de table/Championnat arabe des clubs 3 clubs algériens seront présents

TROIS CLUBS algériens de tennis de table : Khroubs, Arbaa et Boudouaou, prendront part au 29^e Championnat arabe des clubs de tennis de table (messieurs et dames), prévu du 8 au 11 novembre prochain dans la capitale libanaise, Beyrouth, avec la participation de 109 joueurs et joueuses de 26 clubs. Selon l'Union arabe de la discipline, la compétition masculine regroupera 18 clubs dont Khroubs et Arbaa, alors que chez les dames, 8 clubs dont Boudouaou seront présents au rendez-vous libanais. Les compétitions programmées à la salle sportive de Ghazir, située à 25 km de Beyrouth, se dérouleront conformément aux règlements internationaux en vigueur. Les clubs participants ont, toutefois, la possibilité de faire appel à un joueur étranger. L'Union arabe a

alloué une dotation de 20 000 dollars aux lauréats allant de 5 000 dollars aux vainqueurs (messieurs et dames), 3 000 dollars aux vice-champions et 2 000 dollars aux troisièmes. En marge de la compétition, une assemblée générale électorale aura lieu pour l'élection du président et des membres du bureau exécutif, auxquelles prendront part 19 personnes représentant dix pays dont l'Algérie.

Ligue des champions d'Afrique Le Wydad Casablanca sur le toit du continent

LES MAROCAINS du Wydad Casablanca ont remporté la deuxième Ligue des champions d'Afrique de leur histoire en battant les Egyptiens d'Al-Ahly 1 à 0 samedi en finale retour (aller: 1-1). Walid El Karti (69e) a marqué le seul but de la par-

Equipe nationale Bensebaïni allonge la liste des forfaits

■ Le défenseur central de l'EN et de Rennes, Rami Bensebaïni, ne sera pas présent au stage qui débute aujourd'hui au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa en vue du match comptant pour la dernière journée des éliminatoires du Mondial 2018 face au Nigeria.



Bensebaïni manquera aux Verts

Par Mahfoud M.

B lessé lors du dernier match disputé avec son équipe face au FC Bordeaux, Bensebaïni devrait être déclaré forfait pour quelques jours. Le staff technique national est informé de l'absence de ce joueur et a pris ses dispositions pour le remplacer. Ainsi, le défenseur de l'USMA, Chafai, devrait le remplacer puisqu'il vient d'être appelé pour faire partie du groupe et participer au stage et à la rencontre. Ce sera le troisième joueur absent pour cette joute, étant donné que Attal (Courtrai)

et Ghoulam (Naples) ont déjà déclaré forfait pour ce match en raison de leurs blessures qui les éloigneront des terrains pour une période plus ou moins longue, ce qui est un coup dur pour la sélection nationale, sachant que Madjer souhaitait la présence de tout le monde pour enregistrer un nouveau départ. Pour ce qui est du remplacement des autres joueurs que sont Attal et Ghoulam, Madjer pense à faire confiance à Ferhani de la JSK et Cadamuro qui est déjà sur la liste et qui devrait jouer d'entrée face au Green Eagles. Pour ce qui est des cadres de la sélection nationale, ils font

bonne figure jusqu'à maintenant dans leurs clubs, à l'image de Mahrez qui a inscrit un but lors du dernier match de son équipe, Leicester, face à Stock City, alors que Boudebouz a inscrit son premier but de la saison en Liga avec son club, le Bétis Seville face à Getafe. Même s'il n'est pas sélectionné pour ce match face au Nigeria, il n'empêche que Boudebouz commence peu à peu à reprendre du poil de la bête et à retrouver sa forme habituelle, lui qui a été longtemps tenu éloigné des terrains en raison d'une méchante blessure.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (10^e journée)

Le CSC reste leader, l'USMH tenue en échec

LE CS Constantine a consolidé sa première place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant le dauphin, JS Saoura, sur le score de 4-2, en match disputé samedi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, pour le compte de la 10^e journée ayant vu l'USM El Harrach et le NA Hussein Dey se neutraliser (0-0) dans le derby algérois. Les Sanafir, remontés comme jamais, ont abordé le match avec conviction et inscrit leurs quatre buts en moins d'une demi-heure, respectivement par Abid, auteur d'un doublé (15' et 21'), puis Madani, le défenseur de la JSS, qui avait trompé son propre gardien à la 23', avant que Lamri n'ajoute le quatrième but à la 29'. Côté bécharois, ce sont Saâd et Yahia-Chérif qui ont réduit le score, respectivement aux 51' et 75', permettant ainsi à

leur équipe de sauver l'honneur dans ce choc contre le leader, derrière lequel elle reste seule deuxième, avec 17 points, mais avec désormais quatre longueurs de retard. Vendredi, en ouverture de cette 10^e journée, le MC Alger s'était hissé sur la troisième marche du podium, après avoir dominé le Paradou AC (2-1) dans un palpitant derby algérois au stade Omar-Hamadi (Bologhine), au moment où le nouveau promu, l'US Biskra, a remporté sa première victoire de la saison à domicile. Un précieux succès pour le Doyen, qui rejoint l'ES Sétif à la troisième place, ex aequo avec 15 points, alors que le Paradou, qui reste sur deux défaites consécutives, stagne à la 5^e place, avec 14 unités. A Biskra, la lanterne rouge, USM Blida, est restée sans réaction face à l'USB locale, l'ayant

emporté (2-0) pour se hisser à la 14^e place du classement général, soit juste derrière le NA Hussein Dey, 13^e après son nul vierge chez l'USMH, qui après ce coup d'arrêt reste scotché à la 15^e place, avec 8 unités. Les Harrachis qui recevaient pour la première fois de la saison sur leur pelouse du 1^{er}-Novembre, se sont montrés incapables de trouver la faille dans la défense «Sang et Or». Les deux autres matchs de la journée de vendredi : Olympique Médéa - USM Alger et USM Bel-Abbès - DRB Tadjenanet ont connu un scénario quasi identique. L'un comme l'autre ont vu l'ouverture du score par le club local, avant de se solder finalement par un nul (1-1). Cette 10^e journée de Ligue 1 s'achèvera le mardi 7 novembre, avec le déroulement des chocs CR Belouizdad-MC Oran (16h00) et ES Sétif-JS Kabylie (17h00). Ces matchs ont été décalés en raison de la Supercoupe d'Algérie, disputée mercredi dernier à Constantine, et remportée par l'Entente de Sétif aux tirs au but (4-2), aux dépens du Chabab de Belouizdad (temps réglementaire 0-0).

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En possession d'un quintal de kif

Un narcotrafiquant arrêté à Blida

LES ÉLÉMENTS de sûreté de la daïra de Boutlelis ont procédé, dernièrement, à l'arrestation d'un narcotrafiquant et à la saisie d'un quintal de kif traité au niveau de la wilaya de Blida, a indiqué, hier, le responsable de la communication de la Sûreté de la wilaya d'Oran. Suite à une extension de compétence, les enquêteurs de la sûreté de daïra ont arrêté ce narcotrafiquant dans la wilaya de Blida, après une surveillance et une filature du mis en cause qui a duré deux mois, a précisé le commissaire Abderrahmane Rahmani, au cours d'une conférence de presse. La fouille du véhicule du suspect qu'il conduisait au moment de son arrestation a permis la découverte de la quantité d'un quintal de kif traité sous forme de plaques soigneusement dissimulées. Le narcotrafiquant, qui

circulait avec une fausse identité, assurait le transport de cette drogue depuis la zone frontalière Ouest vers la région Est du pays via Oran, a-t-on expliqué, ajoutant que le mis en cause était recherché par les services de police pour son implication dans des affaires similaires. Le commissaire Rahmani a déclaré qu'une enquête a été enclenchée pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire.

Le mis en cause sera présenté devant la justice pour détention, importation, transport et commercialisation de stupéfiants au sein d'un réseau de crime organisé. Il sera également poursuivi pour faux et usage de faux et usurpation d'identité, a ajouté la même source.

A. S.

Trafic de cartouches d'armes de chasse

Un réseau national démantelé à Bouira

UN RÉSEAU de trafiquants de cartouches d'armes de chasse activant au niveau national a été démantelé ces derniers jours à Bouira par les services de la Gendarmerie nationale, a indiqué, hier, le chef du groupement de ce corps constitué, le lieutenant-colonel Mahdjoub Areibi Kamel.

Ce réseau de trafic de cartouches est composé de quatre individus, trois arrêtés et un autre originaire d'Ain Defla est en fuite.

Cette opération a été effectuée il y a 20 jours de cela, a expliqué le même responsable lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de la Gendarmerie nationale à Bouira. Selon les détails donnés par le lieutenant-colonel Mahdjoub Areibi, un atelier de fabrication de cartouches et autres munitions d'armes de chasse a été découvert à Fraxa (sud de la wilaya).

«Ce réseau s'étend jusqu'à Ain Defla selon les investigations que nous avons menées dans le cadre de cette opération lancée depuis le crime survenu à Taghzaout (Est de Bouira)», a précisé le chef du groupement de la Gendarmerie nationale. Ce der-

nier a ajouté avoir évoqué cette question avec le premier responsable de la wilaya, estimant qu'*«il est préférable de rouvrir les armureries afin que les chasseurs possèdent légalement des armes puissent se doter de munitions nécessaires et éviter ce phénomène de trafic illicite»*, a-t-il dit. Au total, 8 440 fusils de chasse ont été restitués à leurs propriétaires dans la wilaya de Bouira et ce, depuis le début de l'opération en 2013, a fait savoir hier le même officier. «Depuis 2013 à ce jour, nous avons restitué 8 440 fusils de chasse à leurs propriétaires et l'opération se poursuit toujours», a expliqué le même responsable, précisant que 2 770 fusils Baikal avaient été restitués à leurs propriétaires dans le cadre de l'opération des indemnisations.

Selon le chef du groupement de la Gendarmerie nationale, il ne reste que 1 120 propriétaires qui ne sont pas encore touchés par cette opération de restitution des fusils de chasse. «Mais ils vont tous avoir leurs fusils de chasse de façon progressive», a assuré le lieutenant-colonel Mahdjoub.

B. M.

Gendarmerie nationale Plus de 6 quintaux de kif saisis près de Maghnia

LES ÉLÉMENTS des gardes-frontières de la Gendarmerie nationale ont saisi 6,28 quintaux de kif traité au niveau de la bande frontalière près de Maghnia, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Tlemcen.

La saisie a été opérée samedi lors d'une patrouille dans les zones de Roubane et Tezatcha, situées près des frontières Ouest. Les gardes-frontières ont découvert quelque 22 colis contenant la drogue, a précisé la même source, ajoutant qu'une enquête a été ouverte au sujet de cette affaire.

A. K.

Le prix du pétrole a rebondi



Loumis

Djalou@hotmail.com

ANP

Une casemate pour terroristes détruite à Boumerdès

■ Une casemate pour terroristes a été détruite avant-hier à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par A. Simou

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage à Boumerdès, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 4 novembre 2017 (avant-hier), une casemate pour terroristes», a noté le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à In Salah un narcotrafiquant et saisi 4 890 comprimés psychotropes», a précisé le communiqué, ajoutant qu'à In Guezzam et El-Oued, «deux contrebandiers ont été arrêtés et deux camions, un véhicule tout-terrain, quintaux de tabacs, 1,5 tonne de denrées alimentaires et 1 590 unités de différentes boissons ont été saisis».

Aussi, des gardes frontières «ont intercepté, à Tlemcen, 628 kg de kif traité», a indiqué la même source. Par ailleurs, des gardes-côtes «ont déjoué, à Ténès/1^{er} RM, une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes à bord d'une embarcation de

construction artisanale, alors que 57 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés à Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Laghouat et In Guezzam», a conclu le communiqué.

A. S.

L'origine de l'incendie encore inconnu

Le nouveau siège de l'APC de Bouira en feu

UN INCENDIE s'est déclaré hier matin au nouveau siège de la commune de Bouira sans faire de victimes, ont déclaré les services de la Protection civile. Le feu s'est déclaré au cinquième étage de l'édifice, endommageant deux bureaux, a expliqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile, le capitaine Rahmani Raouf. Selon les détails fournis par le responsable, aucune victime n'a été déplorée. Toutefois, un agent de l'APC incommode par les fumées épaisses a été évacué vers l'établissement public hospitalier «Mohamed-Boudiaf» de la ville de Bouira. «Les groupes d'intervention de la Protection civile ont rapidement maîtrisé les flammes, qui ont été totalement éteintes vers 11h», a-t-il indiqué. Aucun détail concernant l'origine de cet incendie n'a été dévoilé, mais une enquête a été ouverte par les services de la police pour déterminer les circonstances de l'incident.

F. R.

Antiquités

L'Égypte récupère 354 objets antiques auprès des Emirats arabes unis

L'ÉGYPTE a récupéré, auprès des Emirats arabes unis, 354 objets antiques présumés volés de diverses périodes, a indiqué, hier, le ministère égyptien des Antiquités. «Les objets antiques récupérés sont de diverses périodes depuis l'ère pharaonique, jusqu'à des pièces de la période islamique», a précisé Shaaban Abdel Gawad, chef du service des rapatriements au ministère des Antiquités, cité par un communiqué. Les objets retrouvés comprennent «une poterie portant le nom de Ramsès III qui a régné sur l'Égypte de 1183 à 1152 avant Jésus Christ». Parmi eux figurent aussi plusieurs statues en bronze à l'image de dieux égyptiens, dont Isis et Osiris, ainsi que des pierres tombales de la période islamique.

En fait c'est la police de l'émirat de Charjah qui a saisi ces pièces, selon le ministre égyptien des Antiquités, Khaled El-Enany, cité dans un communiqué après avoir inspecté les pièces samedi soir au musée égyptien du Caire sans détailler les circonstances dans lesquelles elles ont été saisies, mais précisant, néanmoins, que l'émir de Charjah, cheikh Sultan Bin Mohammed al Qasimi, avait ordonné le retour des pièces en Égypte. L'Égypte, particulièrement riche en trésors archéologiques, rapatrie régulièrement des objets volés. Le Caire fait campagne depuis un moment déjà pour le rapatriement d'objets actuellement exposés dans les musées européens, notamment le buste de Néfertiti exposé dans le musée de Berlin.

Z. R.